Archivore

N°32 Janvier 2005 Trimestriel
Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

Bonne année 2005 !

Que vous souhaiter pour cette année ?

Je dirais de suivre l'exemple de nos chers adhérents qui se tuent à la tâche au sein de notre association pour vous offrir une qualité de services absolument inimitable et inimitée. Je pense notamment à Julien LE MAGUERESSE qui m'a secondé pendant deux années, allant jusqu'à écrire un édito durant mon congé maternité. Qu'il me soit permis de le mettre à l'honneur dans cet éditorial, le premier de l'année !…

Ce changement de poste est, comme vous pouvez le constater, matérialisé par un changement notable de maquette qui sera suivi, nous l'espérons, de plusieurs autres transformations : vos suggestions seront les bienvenues, de même que vos propositions d'articles.

A ce sujet, je n'ai pour une fois pas à me plaindre puisque vous aurez d'ores et déjà constaté la taille exceptionnellement importante de ce numéro. Merci à vous de continuer à nous proposer vos lumières et soyez nombreux à m'écrire pour me donner vos propositions et vos réponses à la question fondamentale : qu'attendez-vous de l'Archivore en cette année 2005 ?

J'attends vos réponses.

Geneviève Roux
g.roux82@wanadoo.fr

Sommaire

AEDAA
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01

aedaa@voilà.fr

http://archinet.aedaa.free.fr

Directeur de publication
Katell Bonnebas

Rédactrice en chef
Geneviève Roux

Réunion de l'Association des archivistes français et du Collectif A5

9 décembre 2004
Ministère de la Justice, Paris
Compte rendu

Participants :

Pour l'AAF : Agnès Dejob, François Giustiniani, Jean-Philippe Legois, Henri Zuber.
Pour le Collectif A5 : Céline Arnaud, Katell Bonnebas, Agnès Dejob (présente à double titre), Quentin Dupuis, Eric Lechevallier, Chloé Roelens.
Pour l'ABACC : Richard Dagorne, Marie-Edith Naud.

L'objectif de cette rencontre était de faire connaissance pour repérer des terrains d'action communs afin de permettre des collaborations futures ou immédiates, sur des projets en cours. Deux représentants de l'Association des bibliothécaires et attachés de conservation des collectivités (ABACC), Richard Dagorne (président), et Marie-Edith Naud (secrétaire), étant dans les locaux ont en outre été invités à assister à la première partie du rendez-vous dont le sujet les concernait.

Le Collectif A5 est composé des 5 associations de diplômés universitaires en archivistique, correspondant à 5 diplômes universitaires :

- l'Association des diplômés en archivistique de Lyon (ADAL), représentée par Agnès Dejob ;

- l'Association des diplômés et étudiants du DESS d'archives des Yvelines (ADEDA78), représentée par Quentin Dupuis et Chloé Roelens ;
- l'Association des DESS et des licences en techniques d'archives et de documentation (ADELITAD – formations en archivistique de Mulhouse), non spécifiquement représentée ;
- l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (AEDAA), représentée par Katell Bonnebas et Eric Lechevallier ;
- l'Association Archives, Image, Communication & Informatique (AICI – formation de Toulouse-Montauban), représentée par Céline Arnaud.

Le regroupement « A4 » est né en 2004 ; il rassemblait alors les mêmes associations moins l'AICI, qui n'était pas encore née et l'a rejoint cet été, ce qui a eu pour premier effet le changement de nom. Ensemble, elles touchent un public d'environ 500 adhérents.

1. Statuts des archivistes dans la fonction publique.

Eric Lechevallier (AEDAA) pilote la rédaction d'un rapport sur les métiers des archives dans la fonction publique, initié par l'AEDAA, mais discuté, amendé et désormais porté par tout le collectif. Il prend place en annexe du présent compte rendu. La réforme de la fonction publique qui aura lieu avec l'acte II de la décentralisation est peut-être une opportunité à saisir pour formuler des propositions d'améliorations – encore qu'il faille parfois se méfier des bonnes occasions.

La démarche est différente de celle de l'ABACC, puisqu'elle a déterminé des axes d'action prioritaires par souci d'efficacité, tandis que le texte se présente comme un recensement le plus exhaustif possible des changements souhaitables. Cependant, l'A5 le lui a adressé pour initier un travail de réflexion commun.

Son objectif est multiple : il s'agit d'organiser le débat entre les professionnels, de repérer les propositions consensuelles sur lesquelles des actions communes, inter associatives, sont possibles et, enfin, de hiérarchiser l'ensemble des propositions pour définir un plan d'action.

Plusieurs amendements sont proposés en séance, notamment par François Giustiniani, disposé à contribuer à la réflexion en se mettant directement en relation avec le rédacteur.

Les représentants de l'AAF se disent partants pour :

- l'inscription du débat sur le texte à l'ordre du jour du prochain conseil ;
- la diffusion d'un message de présentation de l'A5 sur le forum de l'AAF (avec aussi rappels sur les 5 associations) et la mise en ligne de ce rapport sur son site.

L'ABACC, à la différence des deux autres structures, est interdisciplinaire, et de ce fait peut enrichir nos points de vue. En revanche, ses adhérents constituent un public restreint à certaines catégories statutaires, tandis que l'AAF et l'A5 reçoivent l'écoute d'un public plus nombreux et divers de toutes les filières culturelles et du secteur privé.

Les trois associations formulent un accord de principe pour se solliciter mutuellement lors d'actions qui supposent des « démonstrations de force » pour des prises de contacts par rendez-vous ou par courrier avec les institutions concernées.

La publication d'un référentiel métiers sur les archives pourrait appuyer les revendications formulées. Or l'AAF y travaille. La section Archives privées a déjà produit un tel document décrivant uniquement le monde de l'entreprise. La Direction des archives de France a pris son relais pour le secteur public, semble-t-il. L'AAF n'a pas classé le dossier, mais attend, du coup, que la DAF rende ses conclusions pour alimenter la réflexion.

L'A5 pourra y contribuer en fournissant une matière particulièrement riche.

2. Situation professionnelle des diplômés en archivistique.

En effet, elle a aussi lancé une enquête auprès de ses adhérents, portant sur leur insertion professionnelle. Les réponses sont en cours d'analyse, et elles pourraient donner lieu à un rapport des plus intéressants sur la réalité professionnelle des archivistes en France. En effet, les questions portent en partie sur la formation (initiale et continue), la description des postes, des types d'employeurs, l'implication dans la vie associative.

Sur ce dernier aspect, s'il est prématuré d'énumérer des conclusions définitives, les personnes chargées du dépouillement ont tout de même toutes relevé avec surprise la faiblesse de la proportion de leurs adhérents qui adhèrent également à l'AAF. Ceci nous a conduits à évoquer les obstacles supposés, qui ont plus ou moins déjà été identifiés, comme le montant de l'adhésion, le parrainage, la transparence (ou l'opacité) de l'activité de l'association (notamment la manière dont les groupes de travail thématiques sont constitués), un manque de communication interne au plus près des préoccupations des adhérents.

3. Observation du marché de l'emploi.

Pour finir, nous évoquons la collaboration des associations de l'A5 sur le secteur de l'emploi. Les bureaux emploi de l'ADAL et de l'ADEDA78 ont d'ores et déjà « fusionné », afin de mutualiser le travail de collecte et de diffusion des offres, et les 3 autres associations se montrent intéressées. L'intérêt, pour les professionnels susceptibles de diffuser des offres d'emploi, de disposer d'un point d'entrée unique est bien souligné. Ce n'est pas encore le cas, mais la création du collectif comprend un engagement moral des 5 associations à se faire circuler les informations.

Par ailleurs, l'ensemble des bureaux emploi contribue d'ores et déjà à un travail commun d'analyse du marché de l'emploi, depuis leur poste d'observation particulièrement bien placé. Des outils de quantification et d'analyse de l'ensemble des offres sont en cours de mise en place, et commenceront à produire de vraies statistiques début 2005. Nous disposerons ainsi d'un état des lieux du marché de l'emploi, comprenant d'un côté le volet « employés » avec des informations sur les individus et leurs postes, de l'autre la vision des « employeurs ». La mise en relation des deux devrait être instructive.

Pour l'Association des archivistes français,
La Secrétaire

Agnès DEJOB

Compte rendu de l'assemblée générale

4 décembre 2004
Bibliothèque universitaire d'Angers

PRÉSENTS

Bureau :

Présidente : Katell BONNEBAS
Trésorière adjointe : Alexandra PRUM
Secrétaire : Mathilde ARMAND
Secrétaire adjointe : Florence LECLERCQ

Responsables des Commissions :

Bureau-emploi : Eve JULLIEN
Forum : Eric LECHEVALLIER
Archivore : Geneviève ROUX
Comité des fêtes: Maïlys MOUGINOT

ABSENTS EXCUSÉS

Bureau :

Trésorière : Hélène PARISOT
Présidente adjointe : Clara DEL PIANO

Responsables des Commissions :

Publication Archivore : Julien LE MAGUERESSE
Archinet : Jean CHEVALIER

La séance est ouverte à 14h30.

La présidente commence par évoquer l'ordre du jour.

- Bilan du fonctionnement de l'AEDAA en 2004
    - Commission Archivore
    - Bureau-emploi
    - Comité des fêtes
    - Services en ligne
    - Actes des journées d'étude
    - Bilan financier
- Collectif A5
- Réforme de la fonction publique
- Révision des statuts
- Election des membres du bureau
- Questions diverses

DÉROULEMENT DE SÉANCE

Bilan du fonctionnement de l'AEDAA en 2004

Commission Archivore

Tout d'abord Geneviève Roux s'excuse de n'avoir pas pu faire paraître plus de 3 numéros durant cette année. Toutefois elle déplore que peu d'articles lui parviennent. Alexandra intervient alors pour dire que d'après les bulletins d'adhésion 2004-2005 21 adhérents proposent des articles.

Julien LE MAGUERESSE, responsable de la maquette d'*Archivore*, aimerait passer la main, et parmi les nouveaux DESS Eugénie BONNAFOUS s'est manifestée pour cette mission. Il faudra donc la contacter.

Enfin pour l'an prochain, l'*Archivore* ne devrait plus paraître sous format papier, mais être mis en ligne sur le site, ce qui est déjà le cas pour les numéros 30 et 31. Le bulletin d'adhésion sera modifié en conséquence.

Bureau emploi

366 offres d'emplois ont été diffusées auprès de nos adhérents cette année. Eve remercie l'ensemble des adhérents qui ont participé à alimenter le réseau et à mettre des annonces à disposition du bureau.

A partir du mois de janvier les offres ne seront plus envoyées par mail collectif, elles seront diffusées via la liste de diffusion aedaa_info. Ce sera un gain de temps appréciable pour les adhérents, tout comme pour le responsable du bureau emploi. Seules 3 personnes demandent encore à recevoir les offres sous format papier.

Services en ligne

Les commissions archinet et forum ont été réunies en une seule, intitulée « services en ligne », dont Jean Chevalier (webmaster) et Eric Lechevallier (rédacteur en chef, chargé de la liste aedaa-info) sont co-responsables, avec l'aide de Katell Bonnebas, Alexandra Prum et Agnès Vanbalberghe.

Une charte d'utilisation a été validée par le conseil d'administration du 5 juin. Elle encadre l'usage du site et des informations diffusées aux adhérents.

2004 aura été une année faste, puisqu'elle a vu la mise en place et le développement de nouveaux moyens de communication et d'échanges : le site Internet et la liste de diffusion aedaa-info.

Site Internet

Trois versions du site se sont succédées depuis le mois de janvier dernier : la plus récente est en ligne depuis le 24 novembre.

Les principaux apports sont, dans l'espace public :

- des rubriques d'actualité professionnelle et une revue de presse, tenues à jour quotidiennement ;
- un répertoire thématique de ressources, le premier de ce type sur la toile archivistique française ;
- une bibliothèque virtuelle destinée à accueillir les travaux et études des étudiants et diplômés.

Un espace adhérents a également été créé. On y trouve :

- les offres d'emploi ;

- l'annuaire interactif des adhérents, qui remplace l'ancien annuaire. Il offre à chacun la possibilité d'actualiser en temps réel sa fiche personnelle et de compléter son micro-CV ;
- *Archivore* en version PDF.

Le site a très vite trouvé son public, avec une moyenne de 248 pages visitées par semaine depuis le 9 mars 2004, date du lancement de la version 7. En fait, si l'on met à part la période estivale, où les archivistes prisent plus la plage que leurs ordinateurs, la fréquentation moyenne est plus proche de 300 pages par semaines.

Dans la dernière version, certaines rubriques sont encore peu fournies (listes des promotions, sujets de concours, bibliothèque virtuelle). Le travail d'enrichissement est donc à poursuivre : l'équipe web travaille en ce sens, mais elle manque encore de bonnes volontés. Les adhérents intéressés par la tenue d'une rubrique et ceux qui ont des souhaits particuliers sont donc cordialement invités à nous rejoindre, tout particulièrement les étudiants.

Forum et liste aedaa-info

L'ancienne formule du forum a été revue entièrement. Il existe maintenant deux outils distincts :

- la liste de diffusion aedaa-info, qui permet de diffuser les informations officielles de l'association et les offres d'emploi. A ce jour, 108 membres sont inscrits, contre 30 sur l'ancien forum hébergé par Voilà.
- le forum en ligne, dans l'espace adhérents du site. Des discussions variées ont lieu régulièrement, mais seulement 28 adhérents y ont jusqu'ici pris part. Il nous reste donc un effort à faire pour inciter les timides à s'exprimer !

Comité des fêtes

Bilan de la journée d'études 2004: le repas proposé par l'AEDAA au soir du 19 mars a rassemblé une trentaine de convives et la note pour les apéritifs et boissons s'est montée à 158,40 euros.

Angélique BAUCHÉ a passé la main à Maïlys MOUGINOT. Une sortie de rentrée doit être organisée la semaine prochaine. Le rendez-vous est fixé à 10h00 place du Ralliement. Une vingtaine d'élèves sont déjà inscrits. La sortie prévoit ensuite un déjeuner à "l'Auberge angevine".

Actes des journées d'études

Les actes de la journée d'études sur le témoignage oral qui s'était tenue en 2002 ont été mis en ligne sur le site de l'AEDAA.

Pour les actes de la journée d'études sur la recherche en archivistique qui s'était tenue en 2001, notre présidente est en discussion avec Jean LUQUET, le responsable de la *Gazette des Archives* à l'AAF, pour qu'ils puissent être publiés.

Bilan financier

Les comptes de l'AEDAA se portent bien : 5534 € sur le compte chèques.

Les adhésions ont représenté un apport de 2800 € à l'association pour l'année universitaire 2003-2004.

Collectif A5

Le Collectif A4, qui réunissait les formations en archivistique de Lyon, Mulhouse, Saint-Quentin-en-Yvelines, et nous mêmes, vient d'accueillir l'AICI (Association Archives, Image, Communication & Informatique, qui regroupe les étudiants et diplômés du DESS Archives et Image de l'Université de Toulouse-Le Mirail).

Une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés a été lancée, le dépouillement est en cours.

La mise en commun des bureaux emplois est une question qui revient régulièrement, posée par la formation de Mulhouse notamment qui doit consulter ses adhérents à ce sujet. De son côté, le bureau de l'AEDAA n'est pas contre sur le principe, car la plupart des offres diffusées auprès de nos adhérents sont les mêmes au sein des autres bureaux-emplois. Le travail effectué par Eve pour le bureau-emploi de l'AEDAA pourrait ainsi être mutualisé et réparti sur plusieurs personnes. Toutefois il reste deux problèmes :

1. d'une part celui de la diffusion, l'AEDAA est en avance par rapport aux autres associations, en terme de rapidité, la diffusion se fait en ligne tous les jours, et ensuite une fois par semaine grâce à la liste, dans d'autres associations la diffusion des offres d'emplois se fait seulement 2 fois par mois. Dans l'état actuel des choses, l'AEDAA sera perdante sur un des atouts majeurs de son bureau-emploi : la rapidité.

2. d'autre part celui des offres reçues uniquement pour la formation d'Angers. Il s'agit d'un problème mineur par rapport au précédent, car il pourrait être réglé assez facilement en cas de mutualisation des bureaux-emplois : les offres reçues pour la formation d'Angers exclusivement pourrait être diffusées aux adhérents d'Angers uniquement.

La mutualisation des bureaux-emplois est donc repoussée pour le moment.

Réforme de la fonction publique

Suite du roman-feuilleton commencé en 2002.

L'AEDAA avait formulé des propositions pour la réforme de la fonction publique, ces dernières s'articulaient autour de trois grands axes :

1. professionnaliser le recrutement des archivistes ;
2. assurer une formation adaptée aux nouveaux agents ;
3. favoriser la progression de carrière et la mobilité des personnels.

Les propositions de l'AEDAA ont été transmises au Collectif, et ont suscité l'intérêt des autres associations, qui s'y sont associées, tout en apportant des précisions sur certains points. Un texte commun pour les cinq associations a donc été rédigé et adopté. Ce texte est disponible sur notre site. C'est donc une grande satisfaction pour nous tous, en particulier pour les deux "chevilles ouvrières" du dossier, Katell Bonnebas et Eric Lechevallier. Une rencontre entre nos représentants et le président de l'AAF, Henri Zuber aura lieu le 9 décembre prochain. Les retours informels de l'AAF sont plutôt bons.

Il convient donc de continuer à ouvrir la discussion avec d'autres associations de professionnels des métiers de la culture. L'ABACC a été contactée, et le texte du Collectif lui a été adressé. Les représentants de l'ABACC doivent rencontrer Mme de Boisdeffre pour formuler le même type de demandes, mais une par une et non présenter l'ensemble de leurs demandes d'un coup. Ce peut être une bonne méthode dans la situation actuelle, cependant une réforme totale de la fonction publique est prévue et dans ce cadre une formulation complète des attentes sera peut être plus adéquate.

Dans les mois à venir, la discussion entre les associations doit se poursuivre afin d'engager une action commune auprès des pouvoirs publics.

Révision des statuts

L'article 8 des statuts est modifié comme suit pour régulariser la démission d'Anthony Rigault en 2003 : « Le renouvellement du bureau se fait chaque année par moitié du nombre de ses membres, plus les membres démissionnaires le cas échéant, par l'assemblée générale et par scrutin secret ».

Questions diverses

L'AEDAA fête ses 10 ans en 2005. Un groupe de travail mené par Maïlys MOUGINOT pour l'organisation de cet événement doit être constitué prochainement.

Elections des membres du bureau

Le quorum est atteint avec 1 voix supplémentaire.

Ont été élus :

Jean MERLET, avec 67 voix
Guillaume DELAUNAY, avec 68 voix
Le bureau se compose désormais comme suit :

Présidente : Katell BONNEBAS
Présidente adjointe : Mathilde ARMAND
Trésorier : Jean MERLET
Trésorière adjointe : Hélène PARISOT
Secrétaire : Guillaume DELAUNAY
Secrétaire adjointe : Florence LECLERCQ

Elections des représentants de promotion

A été élu comme représentant des diplômés, Eric LECHEVALLIER, avec 33 voix.

La présidente lève la séance.

La présidente, Katell BONNEBAS

Quelques parcours de DESS

Suite du parcours…

Marie BAYLE-LABOURE (marie.bl@laposte.net) :

Formation :

- Troisième année de premier cycle d'Ecole du Louvre 2003-2004 (Paris IV Sorbonne).
- Maîtrise d'histoire 2002-2003 à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Licences d'histoire et d'histoire de l'art 2001-2002 à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Expériences :

- Septembre 2004 : vacataire à la section du XIXe siècle (fonds des expositions universelles) aux Archives nationales.

Eugénie BONNAFOUS (eugz@netcourrier.com) :

Formation :

- Maîtrise d'Histoire 2003-2004 mention UEP, à l'Université Lumière Lyon II.
- Licences d'Archéologie et d'Histoire mention documentation 2002-2003, à l'Université Lumière Lyon II.
- Licences d'Histoire et d'Informatique option sciences humaines et sociales 2001-2002, à l'Université Lumière Lyon II.

Expériences :

- Février-juin 2004 : stage aux Archives départementales du Rhône : classement du fonds Giroud coté 116 J représentant environ 8 ml. Fonds d'une entreprise textile des XIXe et XXe siècles.

Florence LECLERCQ (florence.leclercq2@caramail.com) :

Formation :

- Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.
- Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.

Expériences :

- 2004 : Archives départementales de Maine-et-Loire : classement et approfondissement sur le fonctionnement et les missions du service, salle de lecture et saisie sur Arkhéïa.
Archives municipales de Nantes : salle de lecture, saisie sur Avenio du fonds de Chantenay. Stage de classement du fonds de la commune de Chantenay
- 2003 : Archives municipales de Nantes : classement de dossiers de voirie et apprentissage du logiciel Avenio, en particulier pour la gestion de la bibliothèque
- 2002 : Musée de Coutances : constitution de dossiers d'œuvre et travail préparatoire pour une exposition sur l'histoire de la ville, informatisation de l'inventaire manuscrit des collections, rencontre et travail pédagogique avec des collégiens sur le thème du musée.
- 1999 : Bibliothèque municipale de Coutances : découverte du service.
- 1996 : Archives municipales de Saint-Herblain : découverte du service.
- Bibliothèque universitaire de Médecine, Nantes : découverte du service.

Marie PORTAIS (marieportais@yahoo.fr) :

Formation :

- Maîtrise d'Histoire 2003-2004 option Archives « La Jeunesse Ouvrière Chrétienne à Angers (1957-1978) », à l'Université d'Angers. Classement du fonds d'archives aux Archives Diocésaines d'Angers.
- Licence d'archivistique 2001-2002 à l'Université d'Angers.

Expériences :

- 2003 : CDD à l'ANPFVM (Association Nationale des Porteurs Français de Valeurs Mobilières) à Paris : Accueil et aide aux chercheurs, indexation et tri (4 mois)

- 2002 : vacation au FONJEP (Fonds de Coopération Jeunesse Education Populaire) : récolement.
- 2002 : stage aux Archives municipales de Nantes.
- 2001 : stage découverte des Archives départementales de Maine et Loire.

Laetitia RONDET (laetitiarondet@yahoo.fr) :

Formation :

- Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.
- Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.

Expériences :

- Juin-juillet 2004 : stage au Conseil général de la Haute-Vienne : réalisation du tableau de gestion du service de la sous direction des ressources humaines et de la formation, préparation d'un versement et d'un bordereau d'élimination.
- Septembre-décembre 2003 : stage aux Archives municipales de Châteauroux : rédaction d'un répertoire numérique de la série 1 R « instruction publique et activités extrascolaires (1800-1983).
- Juin-juillet 2003 : stage de licence aux Archives départementales de la Haute-Vienne : réalisation d'un répertoire numérique à l'aide du logiciel Arkhéïa.
- 2002 : stage aux Archives municipales de Châteauroux : classement d'affiches et du fonds des réfugiés polonais (XIXe siècle) à l'aide du logiciel Avénio.

BREVES

Toute l'équipe de l'Archivore est heureuse de féliciter Eugénie BONNAFOUS qui reprend le poste de maquettiste à la suite de Julien LE MAGUERESSE.

Guillaume DELAUNAY qui a été élu secrétaire de l'AEDAA à l'AG du 4 décembre 2004.

Jean MERLET, élu quant à lui trésorier à la même AG.

Merci pour leur dévouement et longue vie à eux au sein de l'AEDAA !

Présentation des membres du collectif A5

ADELITAD

FLSH
10 rue des Frères Lumière
68093 Mulhouse Cedex

http://adelitad.free.fr
adelitad@free.fr

Naissance : 1980

Adhérents : entre 80 et 100

Objectifs :

- Contribuer au développement de la formation
- Faciliter l'entrée des étudiants et jeunes diplômés dans le monde du travail
- Contribuer à promouvoir toute action tendant à améliorer le rayonnement et l'efficacité des services d'archives et de documentation

Activités :

- édition d'un bulletin de liaison (Post Scriptum) et de la revue Archi'V, attachée à mettre en lumière un aspect des archives/ du métier d'archiviste.
- service « emploi » avec mise à disposition des adhérents d'offres collectées ou directement reçues sur la BAL dédiée adelitad_job@hotmail.com.
- publication tous les 5 ans d'un annuaire des diplômés de la formation (dernière mise à jour 2000).

ADAL

Université Jean Moulin Lyon 3
74, rue Pasteur
69635 Lyon Cedex

adal@adal-lyon.com
http://www.adal-lyon.com

Naissance : 1997

Adhérents : environ 70, en majorité issus du DESS Métiers des archives de l'Université Lyon 3 ou de son ancêtre, le DESS Information et communication : archivistique.

Objectifs : promotion de la formation lyonnaise et des métiers des archives en général, ainsi que l'insertion professionnelle des adhérents.

Activités :

- bureau emploi, collecte et diffusion des offres d'emploi et de stage, (commun avec le bureau d'emploi de l'ADEDA78) ;
- bulletin : *Paroles d'archivistes* ;
- site Internet ;
- organisation de visites de services et de démonstrations de logiciels d'archivage plus particulièrement destinées aux étudiants ;
- organisation de journées d'études, dont 2005 verra se dérouler la 6e édition ;
- coopération internationale : recherche d'information sur les pistes de stages à l'étranger et échanges avec des archivistes de l'étranger (Association des archivistes suisses notamment).

ADEDA78

(Association des Diplômés et Etudiants du Diplôme d'Archives des Yvelines)

adeda78@yahoo.fr
http://adeda78.free.fr

Naissance : 2002

Adhérents : environ 40

Créée en 2002, l'association ADEDA78, de type loi 1901, se compose essentiellement des étudiants et anciens étudiants de la formation en archivistique de l'université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que d'archivistes professionnels. Nous sommes une quarantaine actuellement.

Sa vocation première est d'assister les étudiants et anciens étudiants de la formation, ainsi que de valoriser le diplôme à l'extérieur.

Pour ce faire, elle dispose de différents outils :

- un journal et un site Internet, offrant des informations sur la formation et l'actualité archivistique.
- une liste de diffusion, pour les échanges entre étudiants, diplômés et professionnels.
- une diffusion régulière d'offres d'emploi et de stages à ses adhérents.
- un annuaire et l'organisation de rencontres entre les différentes promotions.

En dehors de son rôle dans la vie étudiante archivistique, l'ADEDA78 mène une action pour la valorisation et la défense du métier des archives, notamment par :

- une réflexion sur le métier des archives, dans un contexte où le recours aux archivistes est toujours plus nécessaire et fréquent ;

- une participation au collectif qui regroupe plusieurs associations issues des formations archivistiques universitaires françaises : l'A5.

Mais aussi des actions ponctuelles, parmi lesquelles :

- l'organisation de journées d'étude thématiques ;
- le soutien aux archives en danger (Archives nationales italiennes).

Jusqu'à l'AG de décembre 2004, le bureau se compose de :

Président : Quentin DUPUIS
Vice-président : Rémy VALAT
Secrétaire : Carine FOURMONT
Trésorière : Chloé ROELENS

Centre Universitaire
116 Boulevard Montauriol
BP 796
82017 MONTAUBAN Cedex

http://www.univ-tlse2.fr/multimedia/bazaut

Naissance : 2004

Association des élèves et diplômés du DESS Archives et Image - Université de Toulouse-Le Mirail

Le service des Archives Historiques de l'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières

Sous ce nom quelque peu barbare se cache une réalité économique qui prit de l'ampleur à la fin du XIXe siècle : l'épargne. L'ANPFVM est née en 1898 de l'initiative conjointe de la Chambre syndicale des agents de change de Paris et du Ministère des finances de l'époque, devant l'impérieuse nécessité de défendre les porteurs – très nombreux – de titres étrangers émis sur les marchés européens dans la seconde partie du XIXe siècle.

Les capitaux émanant de l'épargne française étaient destinés au développement économique d'États étrangers, régions, villes ou sociétés publiques et privées, et se dirigeaient essentiellement vers les travaux de créations d'infrastructures industrielles et de transport (chemins de fer, ports et docks, tramway, extraction de minerais, etc.) et les structures financières et bancaires (banques, crédits fonciers, hypothécaires ou agricoles, caisses de retraites… pour votre culture générale en la matière, je vous conseille de lire *L'Argent* d'Émile Zola !)

L'épargne nationale ayant très largement irrigué le monde entier avant 1914, la France a eu à faire face, tout au long du XXe siècle, à d'innombrables conflits financiers l'opposant à de multiples pays répartis sur toute la planète. Ces contentieux mettaient en cause les porteurs français avec des débiteurs étrangers. Ils ont été négociés soit par des banques françaises (assez peu en réalité) mais dans tous les cas, avec le concours actif de l'ANPFVM chargée au demeurant, de mener elle-même les négociations, en toute indépendance des gouvernements successifs. Lorsqu'un accord était conclu, l'association prenait la responsabilité d'assurer, par l'intermédiaire des banques, le service financier des indemnités

allouées aux épargnants français. La tâche accomplie en un siècle a été immense, les archives en témoignent.

Cette institution française a eu une influence notoire sur les relations extérieures françaises en matière financière ; outre ses prérogatives premières d'information, de représentation et de défense des porteurs, elle a été consultée à de nombreuses reprises en vue d'améliorer le droit financier international et la réglementation en matière d'opérations financières. En relation avec ses homologues européens, elle a contribué à unifier les règles de gestion des contentieux financiers à l'échelle internationale.

L'ANPFVM (structure privée) a eu un tout autre rôle et les archives conservées témoignent de l'activité de l'association jusque dans les années 1970.

Ce n'est que lors de la vente d'un hôtel particulier appartenant à l'ANPFVM (pour y installer l'actuelle ambassade de Lituanie), que ces archives ont été (re)mises à jour, il y a à peine cinq ans. C'est dire si elles ont croupies pendant trente ans dans les caves de ce bâtiment (malheureusement, l'image d'Épinal des archives poussiéreuses, ça existe encore !!). Cependant, au vu de la richesse documentaire contenue dans ces archives, un traitement archivistique a été décidé afin de les communiquer au public. Le service historique de l'ANPFVM a donc ouvert ses portes en 2000, non loin du Palais Brongniart, haut lieu de la Bourse et siège social de l'ANPFVM.

Le fonds d'archives historiques de l'ANPFVM (environ 450 m.l.) est constitué :

- d'un ensemble documentaire, rassemblant des informations sur les États, sociétés, administrations, français et étrangers…
- des dossiers de travaux annexes :
  - Participation à des comités consultatifs pour l'élaboration de projets de lois ou de textes diplomatiques, etc.
  - Relations avec les banques, la Compagnie des agents de change, les associations étrangères de même nature (ex : Council of Foreign Bondholders britannique)
  - Actions auprès des tribunaux nationaux et internationaux
- des dossiers de négociations menées depuis 1898 et tout au long du XXe siècle, actions menées par les comités ou directement par l'association : relations avec les débiteurs et avec les instances et administrations françaises et étrangères (Ministère des finances, Ministère des affaires étrangères). A titre d'exemple, la liste ci-dessous montre la diversité des affaires traitées par l'ANPFVM :
  - Europe : dette extérieure espagnole, commission internationale de la dette hellénique, emprunts serbes, bulgares, roumains, polonais, emprunts allemands Dawes et Young
  - Russie et Moyen-Orient : dette russe, dette ottomane, emprunts turcs
  - Asie : emprunts chinois et japonais
  - Amérique du Nord et Sud : Québec Railway, chemins de fer américains, emprunts des provinces argentines et brésiliennes, port et docks de Bahia, Crédit foncier cubain, Brazil Railway Company
  - Afrique : mines du Transvaal, affaires égyptiennes (notamment canal de Suez)

A noter que des comités spéciaux ont été créés pour traiter des plus lourds contentieux. Ce fut le cas après le Traité de Versailles de 1919 de la Caisse commune des porteurs de dettes autrichiennes et hongroises (liquidation en 1976), et du Comité des obligataires de la Danube-Save–Adriatique (DSA), qui ont fait l'objet de très longues et importantes négociations, avec toutes les conséquences diplomatiques que l'on peut imaginer mettre en oeuvre pour résorber une telle dette.

A l'époque où j'ai été amenée à travailler au service historique de l'ANPFVM (de janvier à avril 2003), une seule personne y travaillait qui mettait les documents en état d'être communiqués au public. J'ai donc pris la suite de ce travail, qui s'est essentiellement organisé entre la réception et l'aide aux chercheurs (peu nombreux, il est vrai, car les sujets de recherche sont pointus !) et le reconditionnement, la cotation et l'indexation de ces documents au sein d'une base de données. Le cadre de classement des archives était organisé selon un cadre géographique, par continent, pays puis affaire négociée. Il tenait compte aussi du producteur des dossiers, à savoir l'ANPFVM, mais aussi la Caisse commune ou celui de la DSA.

Par ses relations extérieures, le service historique commençait à se faire connaître, notamment auprès des universités dispensant des cours d'histoire financière, mais le public était parfois différent et des chercheurs venaient parfois de l'étranger. Il était en

lien avec d'autres services d'archives par le biais de l'AAF, surtout ceux avec qui l'ANPFVM avait eu à traiter les contentieux.

Le service historique était aussi un organe de consultation par correspondance pour de nombreuses personnes qui avaient des titres d'action ou d'obligation en leur possession, retrouvés la plupart du temps dans les greniers. L'ANPFVM les renseignait sur les sociétés qui avaient émis ces titres et les orientait vers les établissements (banques) qui pouvaient peut être encore leur reverser quelque chose. Ce n'était malheureusement pas souvent le cas, encore moins si vous aviez des titres d'emprunts russes.

Par mes relations avec la personne s'occupant de la gestion de ce service et de ces archives, il m'a été permis de donner quelques conseils en matière d'archivistique, puisqu'elle n'avait pas cette formation à la base : je ne prétends pour autant pas avoir révolutionné le service ! Ce fut vraiment (pour une de mes premières expériences) un plongeon réussi dans le grand bain des archives financières et diplomatiques !

Une seule chose m'a été difficile à supporter pendant ces quatre mois : la solitude. Travailler seule à longueur de journée, avec pour seule compagnie l'agent d'entretien (je n'ai rien contre elle) et la radio, était parfois très long. Mais ce fut en même temps très formateur puisque j'ai beaucoup appris sur moi-même et sur ma manière de travailler et d'improviser en cas de besoin !

En tout cas, je remercie le service de m'avoir fait confiance et de m'avoir tendu la main à un stade (peu) élevé de ma formation (je sortais de licence !).

Actuellement, le classement des archives est terminé, près de 10 000 sociétés sont présentes dans le fonds documentaire. Mais toutes les bonnes choses ayant une fin, le service vient tout juste de fermer ses portes ; les archives ont été transférées au Centre des archives du monde du travail de Roubaix, un fonds complétant le 65 AQ. La rue des Jeûneurs a donc fermé ses portes définitivement…

Marie Portais
DESS 2004-2005